



PROCÈS- VEBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM

LE 13 DÉCEMBRE 2021

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PTI

Programme Triennal d'Immobilisations

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 13 décembre 2021, à 19h40, à laquelle sont présents :

Sonia Roberge, Steve Roy, Michel Blondin, Éric Pariseau, Sylvie Turcotte, Cathy Bishop
Formant quorum sous la présidence du maire, Serge Tremblay.

Mme Louise Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Le programme triennal d'immobilisations est présenté au public par le maire, Serge Tremblay.

Il est proposé par Mme Sylvie Turcotte, appuyé par M. Steve Roy, et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal d'immobilisations tel que présenté.

Il est proposé par Michel Blondin et appuyée par Cathy Bishop que l'assemblée soit levée (19h45)

En signant le procès-verbal, le président de l'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

M Serge Tremblay, Maire

Mme Louise Côté Directrice générale, secrétaire-trésorière

